



Consignes et informations

Mise à jour (20 mars 2020)

Administration et bureau administratif

- Nos bureaux administratifs **seront fermés jusqu'à nouvel ordre**, seuls les appels téléphoniques seront accessibles.
- Une partie de l'équipe est en télétravail, vous devrez donc laisser un message sur la boîte vocale téléphonique. Assurez-vous de laisser votre nom complet, votre numéro de téléphone et la raison de votre appel. La prise de message sera faite à toutes les heures entre 9h00 et 16h00, du lundi au vendredi.
- En dehors de l'horaire de la prise d'appel cité précédemment, vous pourrez rejoindre le service téléphonique **pour les réparations urgentes seulement**. Pour les urgences autres, vous devez communiquer avec les instances habituelles, soit le 911.
- Une boîte de courrier sera mise à votre disposition entre les deux portes de l'entrée principale du bureau administratif au 80 rue Académie, du mardi au jeudi de 10h00 à 15h00. Ne jamais laisser de l'argent comptant dans cette boîte.
- La perception des loyers se fera comme à l'habitude, le 1^{er} du mois et par prélèvement autorisé. Pour tous autres modes de paiement, vous devrez communiquer avec nous au 450-371-8660.

Renouvellement de bail

- Vous pouvez nous faire parvenir vos documents par courrier au :
80 rue Académie local 1, Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6T 4X1
ou par courriel : accueil@omhvalleyfield.ca
- La date butoir du 31 mars prochain pour apporter vos documents au bureau est reportée.
- Aucune date ne peut être annoncée pour l'instant. Dans les prochaines semaines, nous vous reviendrons avec les indications appropriées.
- Une boîte de courrier sera mise à votre disposition entre les deux portes de l'entrée principale du bureau administratif au 80 rue Académie, du mardi au jeudi de 10h00 à 15h00. Ne jamais laisser de l'argent comptant dans cette boîte.

Conciergerie et réparations

- L'équipe a pour responsabilité première de désinfecter quotidiennement (du lundi au vendredi) les poignées de porte des entrées principales (intérieur/extérieur), les poignées de salles à déchets, les poignées des cages d'escalier, les boutons d'ascenseur, l'intercom de l'entrée principale, les interrupteurs, les équipements de buanderie, etc.
- Les rampes d'accès et les rampes d'escalier seront désinfectées les lundis et jeudis.
- La routine de la conciergerie régulière des aires communes est interrompue partiellement. La conciergerie sera faite au besoin, selon les priorités et les disponibilités.
- Seules les **réparations urgentes** seront effectuées.
- Nous vous demandons d'informer notre personnel d'entretien si vous avez des symptômes s'apparentant au COVID ou à un rhume.
- En tout temps, vous devrez maintenir une distance d'un mètre avec le personnel d'entretien, même si une réparation est faite dans votre logement.
- Prenez soin de l'équipe d'entretien, c'est ce qui leur permet de prendre soin de vous en retour.

SUITE AU VERSO

Salle de réunion/salon d'étages/salle de toilette

- Toutes les salles que nous pouvions barrer, l'ont été.
- Vous êtes responsables d'appliquer les mesures de non rassemblement dans les salles et salons (le fait de ne pas pouvoir y interdire l'accès n'est pas une invitation au rassemblement).
- Les salles de bain communes sont barrées, utilisez celle de votre logement.

Visiteurs extérieurs

- Limitez l'accès de vos visiteurs à ceux qui viennent vous aider et dont leur aide est nécessaire pour votre santé et votre sécurité.
- Vous êtes responsables d'appliquer la directive de confinement.

Restez à la maison

- N'allez pas dans les endroits publics à moins que ce soit nécessaire.
- N'utilisez pas les salons et salles communautaires de votre immeuble.
- N'empruntez pas les transports publics.
- Reportez tout rendez-vous médical non urgent.
- N'accueillez pas de visiteurs à la maison.

Appelez au 1 877 644-4545 si vous avez de la toux ou de la fièvre.

- Ne vous présentez pas dans une clinique médicale sans avoir reçu au préalable un rendez-vous.
- Rendez-vous à l'urgence seulement si vous avez des difficultés respiratoires.

Consigne première

- Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes.
- Lavez-vous les mains à chaque fois que vous touchez à une surface ou d'autres gens ont accès. Utilisez de l'eau et du savon et/ou utilisez un désinfectant à base d'alcool.
- Couvrez-vous la bouche et le nez avec votre bras dès que vous toussiez ou éternuez afin de réduire la propagation des germes.
- Si vous utilisez un mouchoir en papier, jetez-le dès que possible et lavez-vous les mains par la suite.
- Si vous êtes malade, évitez tout contact avec les autres, à moins d'une urgence (informez la personne de vos symptômes).
- Éviter le contact direct pour les salutations, comme les poignées de main, les baisers sur la joue et privilégier l'usage de pratiques alternatives.
- Gardez en tout temps la distance d'un mètre avec les autres (dans l'ascenseur, dans les corridors, dans les buanderies ou tous autres lieux).

Symptômes et traitements

Les principaux symptômes de la COVID-19 sont les suivants :

- Fièvre
- Toux
- Difficultés respiratoires

Les symptômes peuvent être légers (similaire à un rhume) ou plus sévères (tels que ceux associés à la pneumonie et à l'insuffisance pulmonaire ou rénale).

L'Office municipal d'habitation de Salaberry-de-Valleyfield doit être informé de tout cas de Coronavirus détecté dans ses installations afin de prendre des mesures préventives en conséquence.

Vous pouvez nous contacter au 450-371-8660 ou par courriel accueil@omhvalleyfield.ca

Site du gouvernement sur le COVID-19

<https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/#c46341>